

A24



Echelle : 1/50

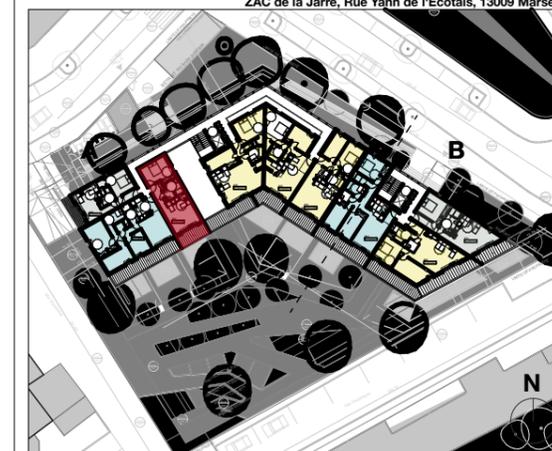
NOTA :
 - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.
 - Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.
 - Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisation, convecteurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.
 - Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni.



Construire l'avenir ensemble®



ZAC de la Jarre, Rue Yann de l'Ecotais, 13009 Marseille



A24

Appartement 2 pièces - R+2 - Bâtiment A

Chambre	13,02
Entrée	5,46
Salle de bains	6,27
Séjour Cuisine	18,61

SURFACE TOTALE HABITABLE 43,36 m²

Balcon 8,27

LEGENDE

PF : porte-fenêtre
 F : fenêtre
 F+AI : fenêtre avec allège vitrée
 GC : garde-corps
 VRE : volet roulant électrique
 VB : volet battant
 TE : tableau électrique
 PL : placard
 BE : bloc évier

RF : emplacement réfrigérateur
 CU : emplacement cuisson
 LL : emplacement lave-linge
 LV : emplacement lave-vaisselle
 SS : sèche serviettes
 R : Radiateur

Gaine
 Faux-plafond ou soffite

14/10/2019

indice 0